

Acoustique et qualité de l'environnement sonore

VOTRE BESOIN

La qualité de l'environnement sonore est au cœur de vos préoccupations et vous souhaitez bénéficier d'une assistance pour vous accompagner sur vos projets de petite ou grande envergure. Pour cela, vous cherchez un appui technique et une expertise pointue capable d'intervenir dans les domaines des infrastructures de transport (terrestres et fluviales) et du bâtiment en intégrant le cadre des réglementations françaises et européennes relatives au bruit.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema intervient sur des actions opérationnelles, méthodologiques et de conseil relatives à la gestion des nuisances sonores :

Projets récurrents :

- Etudes d'opportunité / d'impacts de projets urbains et de transport et ICPE ;
- Réalisation des Cartes de Bruit Stratégiques (CBS) ;
- Aide à l'élaboration des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) ;
- Réception d'ouvrages de protection contre le bruit ;
- Etude de résorption de Points Noirs de Bruit (PNB) ;
- Missions d'ingénierie et d'AMO auprès des maîtres d'ouvrages publics ou privés ;

Projets complexes :

- Méthodes de mesures acoustiques (bruit d'éoliennes, propagation...) ;
- Caractérisation acoustique de revêtements de chaussées ;
- Surveillance du bruit de chantiers ;
- Impact du bruit sur l'homme et les animaux ;
- Mesures de bruit dans l'environnement et dans le bâtiment ;
- Constitution de bases de données nationales et mutualisées ;

Interventions complémentaires :

- Missions de recherche et d'innovation ;
- Développement des études de co-exposition (Air-Bruit-Vibrations) et de multi-exposition sonore ;
- Participations aux commissions de normalisation ;
- Rédaction de guides méthodologiques ;
- Cartographie de la sensibilité acoustique d'un réseau routier ;
- Formation.

CONTACT

Cerema
✉ offres-de-services@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Environnement sonore